



Pour que vivent "les immeubles à vivre bois"



Élévation sud

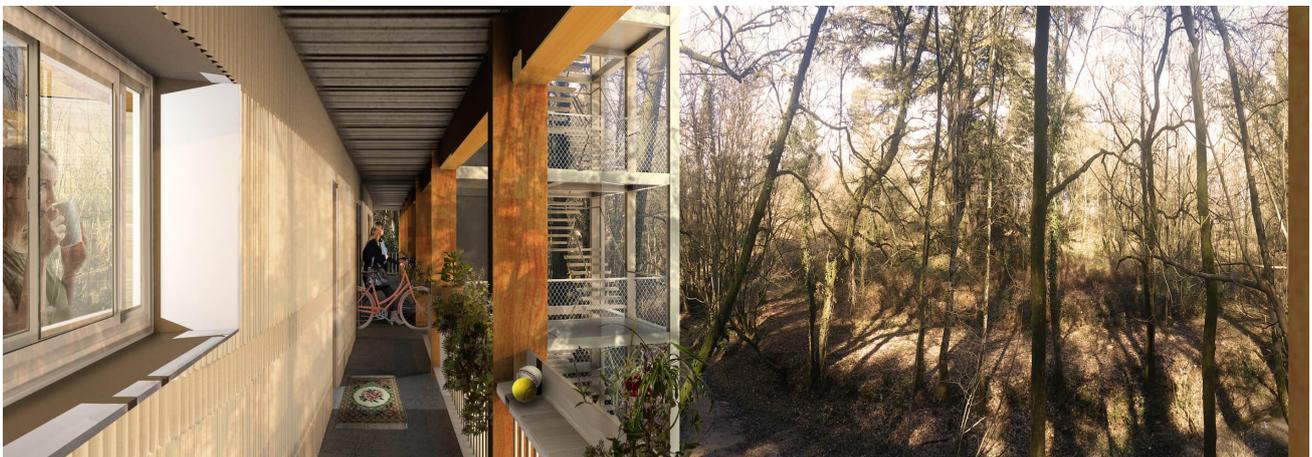
Le projet "Capable", à Saint-Herblain, dans le quartier Bagatelle.

L'opération avait été lancée pour repérer trois ou quatre projets « démonstrateurs » sur l'ensemble du territoire national. Treize équipes lauréates et leurs treize projets d'immeubles de moyenne et grande hauteurs en bois — parmi les 24 candidatures déposées — restent officiellement dans la course, depuis le 12 septembre. Et d'autres projets de « tours en bois » pourraient rejoindre ces pionnières...

A la manœuvre, on trouvait au départ les principaux acteurs de la filière bois construction (réunis dans l'Association pour le Développement d'Immeubles à Vivre en Bois, ADIVBois), les pouvoirs publics (Plan " Industries du Bois ", dans la Nouvelle France industrielle) et l'Association des régions de France (ARF). Les professionnels du bois étaient motivés par la promesse d'aides à la recherche et au développement de " solutions technico-architecturales innovantes et leur mise en œuvre ", les quatre ministères (Agriculture, Industrie, Environnement, Logement), assistés d'une délégation interministérielle instituée pour l'occasion comptaient sur la rivalité entre les nouvelles et grandes régions pour stimuler l'implication des territoires et métropoles d'équilibre. Le stratagème s'est révélé encore plus fécond qu'attendu.

" Ces 13 projets sont annonciateurs d'une nouvelle urbanité et habilité réinventées par la nature " déclare l'industriel Franc Mathis, enthousiaste président d'ADIVBois et PDG de Mathis SA, leader français de la fabrication de structures lamellées collées. En écho, le vice-président d'ADIVBois, Dominique Weber, lui-même à la tête de Weber Industries et président de l'Union nationale de l'industrie française de l'ameublement (UNIFA): " ces 13 projets sont démonstrateurs des potentialités offertes par la construction, l'agencement et l'ameublement en bois ". On doit à ces deux alliés de la deuxième transformation industrielle de la filière forêt bois, l'aval de la filière, le concept mis en avant d'Immeuble à Vivre. Choix stratégique qui est venu remplacer, sans l'effacer, l'argument environnemental exclusivement avancé par l'amont forestier, jusqu'à ce que le duo Mathis-Weber ne rencontre Arnaud Montebourg et ne fasse intégrer leur Plan Bois dans La Nouvelle France Industrielle par celui qui était alors ministre du Redressement Productif. (Relire notre article " La Filière cul par-dessus tête ", Immoweb).

Il aura fallu deux années d'acharnement à ces deux industriels et les encouragements de leurs pairs pour que débouche leur objectif initial : " construire des immeubles à vivre en bois " démonstrateurs " de 10 niveaux et plus, dont les qualités des structures autant que celles de leurs aménagements/ameublements, réalisés en bois, constitueront, sur chacun des sites concernés, des références européennes ". Sur les 24 sites initiaux, 13 sites ont été sélectionnés, dont 7 dans le cadre de la consultation nationale pilotée par le Puca (2 à Angers, 1 à Grenoble, 2 au Havre, 2 à Saint-Herblain), 6 sites dans une démarche de concours local (1 à Dijon, 1 à Paris RIVP/Porte de Vanves, 1 à Paris SEMAPA – B1A3/Zac Paris Rive Gauche, 1 à SEMAPA B1B4 / Paris Habitat, 1 à Saint-Etienne, 1 à Toulouse). Vous pouvez retrouver, sur immoweb.fr, la liste des lauréats et la description de leurs projets.



Du projet à la concrétisation, la route n'est pas si simple

Quel sera le destin de ces treize projets ? Tous ne verront sans doute pas le jour. Lesquels sont assurés de devenir une adresse recherchée ? Pour tenter d'y répondre, il faut prendre en considération la complexité des projets d'une part, et la composition des équipes lauréates d'autre part. Autrement dit, la faisabilité des solutions proposées et les engagements de la maîtrise d'ouvrage. On notera que le concours national organisé par le Plan Urbanisme Construction Architecture (Puca) a permis de distinguer des lauréats (les mieux notés pour chaque site) et des Grands Prix (adjudés à l'unanimité du jury). Ce qui fait d'eux des projets dont les qualités les placent " au-dessus du panier ". Mais n'en fait pas pour autant des projets assurés de gagner.



Ainsi en est-il du projet " Balcons en forêt ", Grand Prix national Puca, en concurrence sur le même site de Loire-Atlantique avec " Capable ", autre projet également Grand Prix national Puca. Deux projets a priori exceptionnels, mais affaiblis par l'absence de promoteur, au moment où nous bouclons cette édition.

Saint-Herblain, commune à l'Ouest de Nantes, partie prenante de la métropole nantaise, est assurée de disposer d'au moins un projet phare de la nouvelle génération de construction bois. A condition qu'elle trouve à le financer.

" Balcons en forêt " est un ensemble de 47 logements composés de deux bâtiments de 7 et 9 étages, qu'on peut encore classer dans la catégorie de la moyenne hauteur, entièrement construits en structure bois — cages d'escaliers et d'ascenseurs compris — revêtus de façades en bois. Il est également doté d'un dispositif innovant de ventilation naturelle contrôlée qui se manifeste en toiture par la présence de nombreuses cheminées. La géométrie orthogonale de chacun des deux bâtiments du projet accompagne un schéma structurel unique et rigoureux. Mais un schéma qui invite en même temps les habitants à choisir les implantations des fenêtres, les types d'occultation et de protection solaires qu'ils souhaitent pour leur logement, comme la géométrie de leur balcon : chaque façade exprime ainsi la richesse et la diversité de la communauté de ses habitants.

Paris veut jouer la course en tête

A contrario, le projet " Wood Up ", sur le site Paris Semapa – B1A3, présenté par le jeune promoteur montreuillois REI, au côté de La Compagnie de Phalsbourg et de LAN Architecture, simple et unique lauréat d'un jury local, se voit quasiment assuré de pouvoir ériger les 17 niveaux des près de 50 mètres de sa structure de verre et de bois, sur les bords de la Seine.

Il propose 105 logements et un espace partagé remarquable au 8ème étage, au cœur du nouveau quartier Paris-Rive Gauche, dans le secteur Massena-Bruneseau, dans le 13ème arrondissement.

Tout oppose ces deux projets archétypaux, à commencer par leurs concepteurs- promoteurs. A Saint-Herblain, le cabinet Gontier-Sathy fait une nouvelle fois la démonstration de son exceptionnel savoir-faire qui fait de Pascal Gontier, DPLG à Versailles, puis post-graduate de l'Ecole Polytechnique de Lausanne, le bon élève français du bâtiment bioclimatique. Premier à avoir décroché un label PassivHaus dès 2010 pour un immeuble en bardage béton situé dans le premier Eco quartier de Paris, Fréquel-Fontarabie, vitrine verte de la capitale ; il en est venu depuis à prescrire le bois à ses clients maitres d'ouvrage après s'être imposé à lui-même d'afficher à la fois l'énergie grise consommée par la réalisation du bâtiment mais également l'énergie qui sera consommée par le même bâtiment pendant 50 ans. Ainsi en est-il de la nouvelle université de Nanterre et de sa climatisation naturelle.



Le projet " Wood Up ", dans la Zac Paris Rive Gauche, à Paris 13ème

Une alliance inédite avec les PME du bois

Pour " Wood Up ", Paul Jarquin, fondateur de REI, nouvel entrant dans la cour des promoteurs parisiens, a fait appel à Philippe Journo président de la Compagnie de Phalsbourg, dont le projet " Mille Arbres " à la porte Maillot, lauréat de Réinventer Paris est emblématique de la capitale de demain. Si vous y ajoutez le cabinet d'architecture LAN, très bien vu de la municipalité, ce qui n'est pas péjoratif, il ne fallait pas attendre de cette équipe autre chose qu'un projet qui, tout en respectant strictement le cahier des charges, ne sorte pas du cadre. Tous les candidats de la " short list " ont pu entendre l'ultime recommandation de la Ville : " on ne veut pas un bâtiment qui fasse le malin " ce qu'ils ont tous traduit par une continuité de style avec l'environnement, et une structure en bois cachée par la façade. Tous, sauf Paul Jarquin et sa structure " encapsulée " dans une paroi de verre translucide, qui donne à voir une conception tout bois.



[Visualiser l'article](#)

Gagné ! Enfin, ces deux lauréats partagent avec la plupart des autres projets bois sélectionnés par ADIVBois la préoccupation de la traçabilité des bois, de la forêt jusqu'au bâtiment. Notons à cet égard, la présence dans les différentes équipes, inédite et nominative d'entreprises, souvent PME/PMI de la première transformation (sciage et premier usinage de solutions constructives), ainsi que des constructeurs bois de dimension régionale. ADIVBois soi-même, dans le Vademecum de la construction bois co-produit avec ses partenaires (consultable en ligne sur son site), mentionne une présence " d'au moins 50 % de bois local ". Cette disposition a priori prohibée par le code des marchés publics a été reformulée par plusieurs concours locaux qui rappellent " la particulière attention portée à la garantie d'origine des matériaux ". Pour se gagner la faveur du juge administratif autant que pour préserver l'environnement... et l'emploi local.